

collège unique

Des propositions

Devant le constat des difficultés de certains élèves au collège, notamment dès la 6^e, et de la responsabilité de la lecture en particulier et du rapport à l'écrit en général dans ces difficultés, l'AFL s'est efforcée d'imaginer des solutions et de les expérimenter avant de les proposer aux établissements intéressés.

● 1^{ère} PROPOSITION : LA LECTURE AU COLLÈGE

C'est ainsi que dès 1989, l'AFL publiait un projet (qu'on a ensuite appelé *L'expérience de Saint Ambroix* parce qu'il a été mis en œuvre par le collège Armand Coussens de Saint Ambroix dans le Gard), projet inspiré à la fois par ce qu'il est convenu d'appeler « **les 7 propositions** » définissant les modalités d'une politique de lecture applicable quels qu'en soient le lieu de mise en œuvre et le public destinataire et par **l'expérience des classes-lecture**.

Rappel des grandes lignes du projet :

Un collège, pour peu que l'ensemble de l'équipe éducative le veuille, peut sans remise en cause de l'essentiel de son fonctionnement et de son action habituels et de manière adaptée à chaque situation particulière, se donner les moyens d'une action d'envergure en faveur de ce qui lui paraît prioritaire et incontournable : le savoir lire des élèves.

Les deux années de 6^e et de 5^e forment **un cycle non divisible**. Les enseignants prennent l'engagement que :

- ♦ Il n'y a **pas de redoublement** possible entre la 6^e et la 5^e.
- ♦ Le pourcentage d'élèves qui, à l'issue de ce cycle de 2 ans, ne pourront pas intégrer une classe de 4^e normale ne peut excéder 5%.

L'expérience consiste à rechercher tous les moyens pour réaliser ces objectifs. En particulier, tous les élèves feront, la première année, **2 stages intensifs de 4 semaines consacrés à la lecture**. (Par exemple, pour un collège de 4 classes de 6^e, il y aura toujours, sur toute l'année, une classe de 6^e en stage).

- ♦ Le stage se déroule pendant **la durée totale de l'horaire** et avec chacun des professeurs de la classe. L'encadrement est assuré par le professeur qui a la responsabilité de la tranche horaire, assisté de l'enseignant qui, pendant cette année expérimentale, coordonne les stages, ainsi que de la personne documentaliste au CDI, et également d'intervenants extérieurs, d'autres professeurs, le bibliothécaire municipal, des personnes venant des différentes communes du secteur, des instituteurs des diverses BCD ou qui avaient les enfants l'année précédente, etc.

- ♦ **Il n'y a pas**, pendant ce stage, de **cours au sens habituel du mot**, ni le souci d'avancer dans le programme. Il s'agit, en travaillant de manière intensive sur les divers aspects de la lecture, de développer les moyens de l'autodidactie afin, pour tous, de travailler beaucoup plus efficacement après. Il ne fait pas de doute que **le temps ainsi passé sera avanta-**

geusement rattrapé d'ici la fin de la cinquième, et que les habitudes ainsi prises permettront au plus grand nombre de réussir une scolarité secondaire.

♦ **L'activité des enfants** pendant un stage de 4 semaines porte sur les aspects suivants :

- *un perfectionnement des techniques de lecture* par un usage, pendant une vingtaine d'heures, du logiciel ELSA (ELMO à l'époque) avec un accompagnement théorique,
- *une découverte de la littérature de jeunesse* et des réseaux de lecture publique qui la portent,
- *une appropriation des techniques de documentation*, de la gestion du CDI, de ses relations avec les autres bibliothèques,
- *une exploration des écrits* liés aux différentes disciplines enseignées au collège,
- *la production d'écrits* à destination du collège et de son environnement, en particulier un journal interne hebdomadaire, des animations autour du livre à partir du CDI pour l'ensemble des classes et des niveaux du collège,
- *des actions de promotion de la lecture* sur l'environnement, en liaison avec les équipements extérieurs.

Il faut rendre hommage aux professeurs, mais aussi à la direction (et notamment à Jean-Paul Ferrier, principal adjoint), à l'administration, à l'environnement du collège Armand Coussens de Saint-Ambroix qui ont accepté de se lancer dans l'aventure au cours de l'année scolaire 1989/1990 et qui ont décidé à l'unanimité de renouveler l'expérience l'année suivante.

Il a été longuement rendu compte du déroulement de l'expérience dans un dossier du n°31 (septembre 1990) des Actes de Lecture envoyé à l'ensemble des collèges publics et privés et encore disponible à l'AFL.

Nous voudrions simplement affirmer l'efficacité d'une telle politique de lecture en faisant état de deux très brefs extraits de l'évaluation qui en a été faite et à laquelle on peut se reporter dans les n°31 de septembre 1990, 33 de mars 1991 et 44 de décembre 1993 de notre revue.

Le premier extrait concerne les performances en lecture des élèves de 5^e ayant constitué, en 6^e l'année précédente, la première cohorte d'élèves ayant eu un entraînement quotidien pendant leurs 7 semaines de stage.

- *disparition des efficacités très faibles (>20)*
- *très nette diminution des efficacités inférieures à 40 : de 54 élèves dans cette situation en septembre 1989 (début de l'expérience), on passe à 8 en octobre 1990*

- *forte augmentation, en conséquence, des efficacités supérieures à 40 : on passe de 30 élèves en septembre 1989 à 77 en octobre 1990*
- *21 élèves ont atteint ou dépassé 100 en juin 1990, ils sont 23 en octobre.*

Sans commentaires... même si ces résultats chiffrés enregistrés ne prétendent pas traduire la totalité des effets d'une entreprise si vaste et couvrant tous les aspects des rapports à l'écrit.

Le deuxième extrait est un texte de Marcel Caron, le principal du collège, paru 4 ans après le début de l'expérience dans *Le Coussens en plumes*, le journal du collège qui a vu le jour lors de l'expérience :

90%. *C'est le pourcentage de réussite de notre établissement au brevet des collèges. Ce résultat nous place en 4^{ème} position sur les 46 collèges du Gard.*

Il est d'autant plus intéressant qu'il confirme et conforte les évaluations que nous avons pu faire pendant l'année scolaire qui vient de s'écouler.

Grossièrement, nous avons conduit 30 élèves de plus sur 100 en 3^{ème} sans redoublement (71% contre 42% pour les 4 années précédentes). En toute logique, cela aurait dû se traduire par une baisse des résultats. Bien au contraire, c'est à une amélioration sensible qu'on assiste (+ 26 points par rapport à la moyenne des 4 années précédentes).

Le pari a donc été tenu: non seulement une proportion sensiblement plus importante d'élèves a été maintenue dans le cycle normal, mais aussi, avec cette « cohorte » sensiblement plus étoffée nous obtenons les meilleurs résultats depuis que le brevet des collèges a été établi (pour mémoire, signalons que le pourcentage moyen de l'établissement pour les années 1984 à 1992 a été de 59,8%).

Ce sont ceux de la première génération du projet lecture. Ce sont ceux des élèves qui ont fait les premiers stages de lecture de 1989/90. Ce sont ceux des professeurs qui se sont engagés dans l'expérience. Ce sont ceux de l'équipe toute entière, car il fallait la contribution de tous pour transformer l'essai.

Dire que nous sommes satisfaits ? on le serait à moins. Ajouter à cela que le nombre d'élèves orientés en seconde générale et technologique a augmenté de 22 points (toutes choses étant égales) et on pourra dire que les efforts fournis en 1989 (et ensuite) auront été payés de retour.

● 2^{ème} PROPOSITION : LES COLLÉGIENS FORMATEURS DANS LA CITÉ.

Plus récent, intitulé **Les collégiens formateurs dans la cité. Proposition pour l'organisation et le fonctionnement du collège**, ce projet est un protocole de recherche conçu par Yvonne Chenouf et Jean Foucambert qui sous-entend, comme le précédent, l'engagement de l'ensemble du collège (équipes professorale, directoriale et administrative) mais qui apparaît plus radical dans la mesure où il ne se limite pas seulement à une politique de lecture menée au niveau du premier cycle mais bouleverse l'organisation et le fonctionnement du collège, implique l'environnement de l'établissement, remet en cause bon nombre de présupposés et bouscule les représentations habituelles du statut de l'apprenant, de la relation enseignant-enseigné, du savoir, de la distinction entre savoirs scolaires et pratiques sociales et des modes d'apprentissage. Au point de dépasser le « seuil de tolérance » du système selon les propres termes des auteurs du projet, qui n'imaginent pas une généralisation mais seulement une expérimentation dont on pourra tirer enseignement sur le collège et ses difficultés. Au point aussi que des professeurs intéressés n'ont jamais pu jusqu'alors obtenir l'accord de la totalité de leurs collègues pour qu'une recherche-action puisse être véritablement entreprise au sein d'un établissement.

Nous résumerons brièvement ce projet, renvoyant nos lecteurs soit aux pages 82-90 du n°65 (mars 1999) de notre revue soit aux actes du colloque sur le collège unique du 13 décembre 2003 dans lesquels il paraîtra en tant que contribution à la réflexion.

♦ *Première hypothèse* : c'est assurément pendant les 4 années du collège que s'inverse le rapport entre savoirs scolaires (ce qui est enseigné aux élèves) et pratiques sociales (le savoir général à l'œuvre dans l'environnement). Il y a donc rupture avec le modèle de l'école conçu par Jules Ferry sur le mode de la délégation au système éducatif de l'enseignement du savoir social, délégation qui explique en partie le caractère reproducteur de l'école. **Le collège peine dans sa mission de doter l'ensemble des classes d'âge de savoirs qui n'ont cours que dans une minorité sociale.**

♦ *Deuxième hypothèse* : L'école pose comme principe que le savoir est un préalable à l'action. Cette conception de l'éducation s'oppose à celle qui postule qu'« **il n'y a pas de formation intellectuelle sans activité de production** ».

♦ À partir de ces deux hypothèses et une réflexion sur ce qu'il faut entendre par « production », le protocole de recherche ouvre une piste pédagogique : « *Pourquoi les collégiens ne participeraient-ils pas à la production, dans leur environnement, de la transformation de ce rapport à l'écrit dont le collège*

a besoin pour remplir le rôle qu'on lui délègue entre pratiques sociales et savoirs scolaires ».

Ce qui revient à faire des collégiens au cours de « stages » sur le modèle de Saint Ambroix les acteurs de politiques de lecture à destination du reste du collège et de l'environnement, politique dont les modalités sont connues et qu'il s'agit, parmi d'autres considérations organisationnelles, de traduire dans le protocole de recherche.

« *Un collège s'organise afin de mettre ses savoirs à l'œuvre pour engager dans son environnement l'ensemble de la population à développer des rapports experts à l'écrit* » est-il écrit dans ce protocole.

Mais ce qui, vraisemblablement, dépasse ce « seuil de tolérance » évoqué par les auteurs, est cette vieille idée de l'éducation nouvelle, que reprenait le Plan Langevin-Wallon, et qu'il conviendrait d'expérimenter, consistant à considérer alors l'élève, du fait de sa contribution à la transformation des choses, comme un travailleur devant toucher un salaire.

Michel VIOLET ■■■